

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

G/MA/TAR/RS/22

16 avril 1997

(97-1648)

Comité de l'accès aux marchés

Original: anglais

RECTIFICATIONS ET MODIFICATIONS DES LISTES

Liste LXII - Islande

La Mission permanente de l'Islande a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 1er avril 1997.

Conformément au paragraphe 2 de l'Annexe de la Déclaration ministérielle sur le commerce des produits des technologies de l'information et à la Décision du 26 mars 1980 sur les procédures de modification et de rectification des Listes de concessions tarifaires (IBDD, S27/26), j'ai l'honneur de vous communiquer la Liste de concessions tarifaires de l'Islande concernant les produits des technologies de l'information, qui modifie la Liste LXII - Islande (Vol. 15 des Instruments juridiques reprenant les résultats des Négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay, faits à Marrakech le 15 avril 1994).

La mise en oeuvre des modifications susmentionnées est subordonnée à l'achèvement des procédures internes.

Si aucune objection n'est notifiée au Secrétariat dans un délai de trois mois à compter de la date du présent document, les rectifications et modifications apportées à la Liste LXII - Islande seront considérées comme approuvées et seront officiellement certifiées.

Des exemplaires du document (sur support électronique-Microsoft Access, ou sur papier) peuvent être obtenus auprès de la Division de l'accès aux marchés (Mme Wood, bureau 3142, tél. 739 50 79).